

7

SPÉCIAL  
PROTECTION SOCIALE

OCTOBRE • NOVEMBRE • DÉCEMBRE 2019



BP-PP | B-02307  
BELGIE(N)  
BELGIQUE

Bureau de dépôt : Bruxelles X,  
N° d'agrégation : P201042  
Adresse de l'expéditeur :  
Rue Coenraets, 68  
1060 Bruxelles

# SOLSCOOP

INTERVIEW  
 « LA PROTECTION SOCIALE,  
 UNE ABSOLUE NECESSITE ! »  
 FOCUS SUR  
 CSU: UN ACCÈS A LA SANTÉ  
 POUR TOU.TE.S  
 BRÈVES  
 • PROTECTION SOCIALE: QUEL ENGAGEMENT PREND LA BELGIQUE ?  
 • SOLSOC ET SOLIDARIS, UN ENGAGEMENT MUTUEL  
 • LA COLOMBIE, AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS POLITIQUES





Participation de Solsoc à la Semaine Mondiale de la Protection Sociale au siège de l'OIT à Genève - Conférence, novembre 2019



**SOLSOC** est une organisation non gouvernementale agréée par la coopération belge (DGD) pour mettre en œuvre des programmes de développement durable dans les pays du Sud. Elle est aussi l'organisation de solidarité internationale de l'Action commune socialiste qui constitue son ancrage historique et social. En partenariat avec différentes composantes de celle-ci, elle soutient des actions dans 8 pays en Amérique latine, en Afrique et au Proche-Orient. Notre objectif commun est de permettre aux populations de vivre plus dignement et d'accéder à leurs droits socio-économiques et politiques. En Belgique, Solsoc interpelle les décideur-euse-s belges et européen-ne-s afin de relayer les revendications de ses partenaires. Un travail d'information et de mobilisation du public est également mené avec d'autres organisations progressistes qui partagent ses valeurs de démocratie, de solidarité et de justice sociale.

Rue Coenraets, 68 -  
1060 Bruxelles  
Tel : +32 (0)2 505 40 70  
Email : info@solsoc.be  
CCP : BE42 0000 0000 5454

facebook.com/SolsocASBL  
twitter.com/Solsoc

Directrice : Veronique Wemaere • Présidente : Delphine HOUBA • Vice-président-e-s : Martini HAGIEFSTRATIOU, Jean-François RAMQUET • Secrétaire/trésorier : Francis MARLIER • Administrateur-riche-s : Jacques BOURGEOUX, Estelle CEULEMANS, Tanguy CORNU, Fanny DUBOIS, Jenifer FERNANDEZ SANCHEZ, Ariane FONTENELLE, Antonio GAMBINI, Gwenaelle GROVONIUS, Paul JAMAR, Gabrielle JOTTRAND, Rafaël LAMAS, Florence LEPOIVRE, Noémie VAN ERPS

Imprimerie : Nuance 4 s.a. [www.nuance4.be](http://www.nuance4.be)  
Adresse de l'expéditeur : Rue Coenraets, 68 – 1060 Bruxelles  
n°7 Octobre – Novembre – Décembre 2019



Solsoc est membre de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF) et adhère à son code éthique. Vous avez ainsi une garantie supplémentaire que nous utilisons les dons que vous nous faites avec rigueur et précaution. Vous avez un droit à l'information.

Solsoc respecte les obligations légales telles que stipulées dans le Règlement Général sur la Protection des Données.



RECYCLE  
Papier fait à partir  
de matériaux recyclés  
FSC® C008551

PAPIER 100% RECYCLÉ



## ► É D I T O

# LA SANTÉ: UN ENJEU ESSENTIEL

Ce 12 décembre a eu lieu la Journée mondiale de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), alors que près de la moitié de la population mondiale ne bénéficie pas d'une couverture complète des services de santé essentiels. Cette année, la Journée avait pour thème : «Keep the Promise» (Tenez la Promesse). En effet, les gouvernements se sont engagés à parvenir à la CSU d'ici 2030. Il y a donc urgence à ce qu'ils investissent de manière conséquente dans la santé afin de réaliser leur engagement.

Pour Solsoc, la protection sociale constitue un moyen d'atteindre la CSU, mais aussi un mécanisme de résilience dans des contextes marqués par des crises multiples. Ainsi, au Burundi, au Burkina Faso, en RDC et au Sénégal, Solsoc et Solidaris contribuent à la création et au renforcement de mutuelles de santé afin de permettre aux populations d'accéder à des soins de qualité à un coût abordable. La question de l'accès universel aux soins de santé est éminemment politique : c'est pourquoi notre ONG mène des actions de plaidoyer, tant au niveau des pays où ses partenaires intègrent les plateformes nationales des mutuelles, que par le biais d'événements comme la Conférence "Protection Sociale Universelle 2030 : quel engagement prend la Belgique ?" qu'elle a organisée le 4 novembre dernier.

A l'occasion de la Journée Mondiale de la CSU, Solsoc rappelle que l'accès à la santé est un droit, et demande aux dirigeants internationaux de tenir leurs promesses en garantissant un accès aux soins pour tout-e-s d'ici 2030.

*Delphine Houba, Présidente*

## ► I N T E R V I E W

# "LA PROTECTION SOCIALE, UNE ABSOLUE NÉCESSITÉ !"

Du 25 au 28 novembre, des représentant-e-s de gouvernements, de travailleur-euse-s et d'employeur-euse-s venu-e-s du monde entier se réunissaient à Genève pour la semaine mondiale de la protection sociale organisée par l'OIT. Nos chargées de partenariat pour la RD Congo et le Burundi ainsi que nos partenaires de Solidaris, **Jean-Pascale Labille**, secrétaire général et **Alain Coheur**, Directeur des Affaires Européennes et Internationales, y étaient présent-e-s. Nous avons interviewé ces deux derniers sur la situation actuelle de la protection sociale dans le monde et les défis auxquelles elle doit faire face.

**J-P.L.** : Le constat qui a été fait à Genève est unanime : la protection sociale est une absolue nécessité ! Malgré le fait que l'on peut difficilement comparer les protections sociales occidentales, européennes et celles qui sont naissantes, en Afrique, nous constatons que les chemins qui sont pris sont similaires, les systèmes de protection sociale sont construits sur un modèle qui la conçoit comme un impératif éthique et un instrument de cohésion sociale. Et pourtant, alors que les Européens pourraient se targuer d'avoir construit des systèmes de protection sociale solides qui ont résisté à bon nombre de crises, ils s'occupent actuellement à les démanteler. Les politiques prennent des décisions non plus dans l'intérêt des populations, mais en fonction d'un budget.

**Quelle est la plus-value du partenariat Solsoc-Solidaris dans les pays où nous menons des partenariats ?**

**J-P.L.** : Récemment on m'a posé la question : « Que faire pour renforcer le système de protection sociale ? » La première réponse, c'est la convergence des luttes. C'est de faire en sorte que chacun, dans la sphère qui est la sienne, se batte pour la même chose. Ce qui est vraiment le cas entre Solsoc et Solidaris : on se bat pour des systèmes de protection sociale accessibles, solides tournés vers l'ensemble de la population. Le deuxième élément se sont les activités de terrain qui peuvent nous nourrir l'un comme l'autre. En l'occurrence Solsoc nourrit Solidaris avec son expérience de terrain. Enfin, nous sommes très preneurs d'un déploiement de l'esprit mutualiste, notamment en Afrique. Solsoc est un excellent vecteur pour nous aider à promouvoir cette idée.

**En tant que Co-Président d'ESS Forum International et ancien président de Solsoc, pouvez-vous nous expliquer le lien étroit entre la protection sociale et l'économie sociale et solidaire pour la promotion d'une transformation sociale durable et inclusive?**

**A.C.** : L'économie sociale est une dynamique sociale dont l'un des objectifs est la transformation de la société. Elle a quelques caractéristiques qui, dans le contexte actuel, sont fondamentales : le principe de solidarité, la notion de démocratie et l'émancipation individuelle, la capacité de l'individu à comprendre son environnement et à agir sur lui. Le lien avec la protection sociale s'établit naturellement. La protection sociale est un droit acquis notamment à travers la lutte menée par les organisations mutualistes, porteuses d'une amélioration du bien-être des personnes à travers la santé. Les mutuelles, avec le mouvement syndical, ont mené ce combat d'amélioration des conditions de santé, d'accessibilité aux soins et ont été les précurseurs de la sécurité sociale moderne. Dans un certain nombre de pays, elles sont toujours des actrices importantes et dans les pays en voie de développement nous pensons réellement qu'elles peuvent agir sur l'amélioration des conditions de santé des populations.

# CSU: UN ACCÈS A LA SANTÉ POUR TOUT·E·S

**Le 12 décembre, Journée Internationale de la Couverture Santé Universelle (CSU), est l'occasion de nous rappeler qu'il devrait être possible de se soigner partout sans tomber dans la misère. C'est une priorité dans le travail de Solsoc et de ses partenaires mutualistes en Afrique.**

La protection sociale est un ensemble de mécanismes de prévoyance qui répond à différents types de risques auxquels les êtres humains peuvent faire face tout au long de leur vie : maladie, grossesse, la vieillesse, accidents de travail, perte d'emploi, invalidité, décès d'un parent...

Face à ces risques, la protection sociale garantit des soins de santé essentiels y compris pour la maternité. Elle assure également une sécurité de revenus pour les enfants, les personnes âgées et les personnes actives en cas de chômage, d'invalidité ou de maladie. C'est ce que l'OIT nomme les 4 socles d'une protection sociale universelle.

Les coûts liés à la santé se révèlent être, depuis de nombreuses années maintenant, un frein à l'accès mais aussi une cause non-négligeable d'appauvrissement. Face à ce constat, l'OMS a développé depuis 2005 le concept de Couverture Santé Universelle (CSU) repris dans les Objectifs du développement durable (ODD). La CSU se fonde sur une mutualisation des risques et des ressources. C'est un système de solidarité entre malades et bien-portants.

La stratégie mutualiste que soutiennent Solsoc et Solidaris dans plusieurs pays d'intervention constitue une option concrète pour réaliser la CSU. En tant que système contributif, solidaire et basé sur la prévoyance, une mutuelle de santé évite à ses membres l'appauvrissement que peuvent provoquer des dépenses

inattendues. Une mutuelle constitue aussi un système démocratique, assurant une représentativité de la population, d'autant plus lorsque l'état lui confie le statut d'organisme de gestion délégué, comme c'est le cas en Belgique. Dès lors, elle joue pleinement le rôle de contre-pouvoir en faisant valoir les droits de ses usager·e·s dans la définition des politiques de santé publique comme la CSU.

En Afrique, les défis sanitaires demeurent immenses. Mortalité infantile et maternelle, liée au paludisme, au VIH/SIDA, ou à des épidémies comme l'Ebola et la fièvre jaune... qui pourraient être réduites par un meilleur accès aux services de base.

Cependant, les modèles adoptés pour avancer vers la CSU ne pourraient être les mêmes partout. Les exemples du Sénégal et du Burundi, où les partenaires de Solsoc soutiennent le développement de mutuelles de santé communautaires, nous donnent un aperçu de deux situations très différentes.

Au Sénégal, la volonté politique d'avancer vers la CSU a été traduite en pratique et en financement public. A côté du régime d'assurance maladie obligatoire touchant les travailleur·euse·s des secteurs formels, une Agence de la Couverture Maladie Universelle a été mise en place en 2015. La stratégie de CMU est basée d'une part sur les politiques de gratuité et d'autres part sur les mutuelles de santé. La population cible des mutuelles de santé est constituée essentiellement des acteur·rice·s de l'économie informelle et du secteur rural et qui représentent plus de 80% de la population sénégalaise. La cotisation à une mutuelle de santé est subventionnée par l'Etat à hauteur de 50% pour les personnes qui ont la capacité de cotiser et à 100% pour les personnes indigentes, En 2019, le taux

de couverture du risque maladie avoisine les 50% et le taux d'enrôlement dans les mutuelles de santé tourne autour de 17%.

Au Burundi, 5ème pays le moins avancé en matière de développement humain, la situation est loin d'être aussi favorable. La Politique Nationale de Protection Sociale, adoptée en 2011, prévoyait la mise en place d'une assurance maladie universelle pour tout·e citoyen·ne burundais·e, sans préciser la stratégie à adopter. Depuis lors, le Ministère de la Santé a mis en place et promu la Carte d'Assistance Médicale (CAM), beaucoup moins chère que la cotisation aux mutuelles et accessible à tou·te·s. Ces deux systèmes se confrontent actuellement et les mutuelles peinent à maintenir leurs effectifs. Leur taux d'adhésion atteint à peine les 2%.

Dans ces deux pays, Solsoc et ses partenaires locaux appuient des mutuelles de santé communautaires, en cherchant à les rendre durables par la structuration, l'équipement, la formation et la professionnalisation des gestionnaires et des cadres. Au Sénégal, 12 mutuelles sont soutenues sur les 43 mutuelles accompagnées par le réseau Oyofal Paj qui comptent au total 300.000 membres dans la région de Kaolack. Au Burundi, les 27 mutuelles de santé des caféiculteurs du Burundi (MUSCABU) accompagnées par ADISCO comptent environ 5300 ménages affiliés.

**Comme les questions de CSU et de PSU sont éminemment politiques, Solsoc soutient aussi le plaidoyer sur ces questions qui est mené par les plateformes nationales des mutuelles de santé.**



**LA STRATÉGIE MUTUALISTE,**  
**UNE OPTION CONCRETE VERS L'ACCÈS**  
**UNIVERSEL À LA SANTE**

## PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE 2030: QUEL ENGAGEMENT PREND LA BELGIQUE ?

Cette question était au centre de la conférence organisée le 4 novembre dernier par Solsoc et les autres organisations membres du Dialogue belge pour la Protection sociale universelle. Il s'agissait de cerner le rôle de la Belgique (et des acteurs belges) en matière de protection sociale au niveau international.

Parmi les intervenant-e-s, Veronika Wodzack de l'OIT a rappelé que plus de la moitié de la population mondiale n'a pas accès à la protection sociale. Or, dans les zones où les chocs climatiques, sociaux et politiques sont plus fréquents, les systèmes de protection sociale favorisent une meilleure résilience à ces chocs. Jean-François Tamellini, Secrétaire fédéral de la FGTB, a insisté sur le combat historique et encore actuel mené par les syndicats pour assurer une couverture de tou-te-s les travailleur-euse-s.

Alain Coheur, Directeur des affaires européennes et internationales de l'Union Nationale des Mutualités Socialistes, a expliqué comment les mutuelles de santé peuvent contribuer à l'extension de la protection sociale, en particulier dans l'économie informelle. Solsoc continue de se mobiliser pour la protection sociale et était présente à la Global Social Protection Week qui se tenait du 25 au 28/11 à l'OIT à Genève.



## SOLSOC ET SOLIDARIS, UN ENGAGEMENT MUTUEL

Les mutualités socialistes soutiennent Solsoc et son programme dans quatre pays en Afrique : le Sénégal, le Burkina Faso, la RD Congo et le Burundi. Solsoc et Solidaris y développent une stratégie de création et de renforcement de mutuelles de santé afin de permettre aux populations de se prémunir de risques en matière de santé et une accessibilité financière aux soins. En 2018, l'Union Nationale des Mutualités Socialistes a appuyé Solsoc à hauteur de 100.000 euros. Ses fédérations, ont, quant à elles, apporté près de 58.000 euros en fonds propres pour nos projets. Solidaris et Solsoc, mènent également des actions de plaidoyer conjointes.

Grande première cette année : Solidaris a participé activement à notre campagne de vente de chaussettes Solsocks. C'est ainsi que les collaborateur-ric-e-s de l'UNMS ont commandé 257 paires (771 euros pour Solsoc) et à Solidaris Liège, qui nous a invités à parler des programmes de mutuelles en RD Congo, une commande d'une cinquantaine de paires de Solsocks a été passée.

**Ces gestes démontrent, parmi bien d'autres, tout l'intérêt porté par les mutualités socialistes à la solidarité internationale au travers des programmes de Solsoc.**

## LA COLOMBIE AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS POLITIQUES

Accords économiques, traités commerciaux, droits humains, ... La Colombie était au centre des interventions des parlementaires socialistes ces derniers mois. Solsoc et ses partenaires ont pu alimenter Julien Uyttendaele, député bruxellois, Marie Aréna, députée européenne, Christophe Lacroix et Malik Ben Achour au niveau fédéral. Une stratégie d'interventions réfléchies pour permettre aux député-e-s de jouer leur rôle de contrôle du Gouvernement et apporter un éclairage et des solutions constructives aux décideur-eus politiques sur cette zone géographique.

La Colombie, connaît, en effet, une période de tension, et ce malgré la signature des accords de paix. Si les deux premières années après la signature des accords, la violence avait diminué, on fait face, aujourd'hui à un regain significatif. En 2019, 240 défenseur-euse-s des droits humains ont déjà été assassiné-e-s, contre 155 en 2018. Paradoxalement, la démobilisation des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) a accéléré un triple phénomène d'accaparement, de conflit et de déforestation. Les terres contrôlées par les FARC freinaient ou rendaient impossible la mise en œuvre des mégaprojets d'élevage, de monoculture ou extractiviste ; mégaprojets qui constituent la colonne vertébrale de la logique de développement de la classe dominante colombienne.

## ► ACTION

# SOLIDAIRES JUSQU'AU BOUT DES ORTEILS !

Tes chaussettes t'arrivent pas à la cheville ? Tu défends de pied ferme la solidarité ? Alors, il est grand temps de passer aux Solsocks pour combiner confort des petons et solidarité active !

Solsocks ce sont des chaussettes aux superpouvoirs : non seulement, elles sont belles, confortables et résistantes, elles sont produites dans des conditions sociales et de travail décentes, mais en plus c'est tout bon pour les mutuelles de santé en Afrique: les acheter, c'est les soutenir concrètement.

En effet, pour chaque paire achetée, 3 euros sont versés au programme de création et de renforcement de mutuelles de santé en Afrique développé par Solsoc, avec le soutien de Solidaris et de ses régionales.



Acheter les Solsocks, c'est être solidaire jusqu'au bout des orteils !

Pour voir le catalogue avec les différents modèles et passer commande, rendez-

vous sur la page suivante :  
[www.solsoc.be/solsocks](http://www.solsoc.be/solsocks)

**Infos: Patrick Abeels (02/505.40.70 – [pabeels@solsoc.be](mailto:pabeels@solsoc.be))**

## VOS GRAND MOMENTS, FAITES-EN PROFITER SOLSOC

Vous vous lancez un défi ? Courir les 20km de Bruxelles, relier Charleroi à Amsterdam à vélo, sauter à l'élastique, ou tout challenge ambitieux ou plus modeste ? Faites-vous parrainer et demandez à vos soutiens de verser le montant de leurs parrainages au profit de nos programmes de développement.

Vous organisez un événement !? Vous pouvez attribuer tout ou partie des bénéfices récoltés aux actions de Solsoc. Que ce soit un événement sportif ou culturel, une soirée-repas, une brocante solidaire... En famille, entre amis, avec vos collègues, devenez acteur de changement social et de solidarité!

Un exemple : M. et Mme S.-B. ont fêté leurs 50 ans de mariage cette année ! Ils ont demandé à leur famille et à leurs ami(e)s de faire un don à Solsoc à l'occasion de ce moment important : grâce à eux, 850 € ont été versés sur le compte Solsoc BE42 0000 0000 5454 !

► PLUS D'INFOS : [www.solsoc.be/agir/j-organise-un-evenement](http://www.solsoc.be/agir/j-organise-un-evenement)



